□ Répression

Sentences sur mesure

Rémy Grillault

amedi 4 mai, 20 h 30, Monsieur le Substitut de la 10^e Chambre correctionnelle fait des heures supplémentaires. Son réquisitoire, beau comme un éditorial de *l'Aurore* s'achève. Il tend son doigt accusateur vers sept étudiants serrés dans le box entre les gendarmes et dit aux magistrats : « Montrez-leur qu'ici, on frappe! »

On frappe au Tribunal, comme on a frappé dans la rue vendredi et comme on a frappé lundi. Lorsque les bras des flics sont las, les magistrats ont toujours su prendre le relais. Vieille tradition bourgeoise.

Ils sont sept dans le box, deux filles et cinq garçons. Port d'armes prohibé. Un morceau de bois, un lancepierre, un boulon, une matraque dans une serviette, un canif, etc. On cherchait, dit le rapport de police, des manifestants du mouvement Occident. On en a arrêté quelques-uns mais tous ont été relâchés. Et ce sont leurs adversaires qui sont là dans le box. Ils ont été arrêtés vendredi à Nanterre, avant toute manifestation du quartier latin. Qu'importe, Monsieur le Substitut vient d'exalter le courage de la police. Il s'agit de prouver que la manifestation de vendredi était préméditée. C'est absurde mais efficace pour obtenir des sanctions. Le sursis sera difficile à arracher.

La nuit portera conseil à Monsieur le Président et dimanche, enfin, Monsieur le Substitut pourra échanger avec les policiers de service un sourire satisfait. Des étudiants coucheront à la Santé.

Jamais le dimanche

Car le Tribunal siège le dimanche, malgré les usages immémoriaux. Les étudiants n'ont pas seulement secoué les fondements de la vieille université, ils viennent de renverser la tradition judiciaire. Ils seront jugés un dimanche.

Il y a sept « violents » dans le box. Pour chacun d'eux un dossier séparé. Mais pour créer l'ambiance on fait venir les responsables de l'ordre vendredi. M. Grosperrin, par exemple, sous-directeur de la Préfecture de police qui insiste sur le fait que c'est le recteur qui a fait rentrer la police à la Sorbonne. Pressé de questions par les avocats des prévenus, nos camarades Michel Blum et Henri Leclerc, il avoue que les arrestations ont eu lieu alors qu'aucune violence n'avait été encore exercée et cela sur un ordre dont il a refusé de préciser l'origine ; il avoue ignorer le nombre de victimes étudiantes qui, dit-il, « ne se sont pas fait connaître au service d'ordre... et ont fort bien fait. »

Puis chaque cas est examiné. Pour seul témoin dans chacune des affaires : un agent, sûr de lui, triomphant. Jean Clément, président du centre Richelieu est là dans le box. Il nie avoir jeté des pierres, mais un agent l'accuse. Entre la parole d'un agent de police et celle d'un étudiant responsable catholique, le Tribunal n'hésite pas plus que n'hésiterait n'importe quel citoyen normalement conformé. Deux mois de prison ferme à l'étudiant.

Marc Lemaire, lui est ouvrier, il a 18 ans, il s'est joint aux étudiants parce que dit-il « la liberté, cela concerne toujours les ouvriers et j'ai entendu crier Vive les libertés universitaires ». Il dit avoir lancé du plâtre mouillé, mais un « bourgeois » prétend avoir reçu un pavé sur la jambe et il est certain que c'est ce jeune homme qui l'a lancé. Le policier est fort guilleret, mais il était fragile et devra cesser son service pendant huit jours. Entre la parole d'un policier et celle d'un ouvrier, le Tribunal n'hésitera pas plus. Deux mois de prison ferme.

Comme il n'hésitera pas à envoyer Guy Marnat-Dames et Yves Lescrouart en prison pour deux mois.

Un pâtissier vint à passer

Cela n'était pas assez. On avait dit à la radio que cinq étudiants avaient des couteaux à cran d'arrêt, ce n'était pas vrai, aucun étudiant arrêté n'en avait. Heureusement pour la police et malheureusement pour lui, un brave garçon pâtissier avait été raflé alors qu'il se promenait pacifiquement, ce qui n'était contesté par personne. Il avait sur lui un couteau à cran d'arrêt. On le met dans le box aux étudiants en espérant que la presse n'y verrait que du feu. Mais la presse le voit et ricane. Alors dès lundi matin on arrête un étudiant à Boulogne. Il distribue des tracts UNEF. Dans sa serviette, un couteau avec tournevis, tire-bouchon, ouvre-boîte et une lame qui se bloque. A la sauvette on le traîne devant un Tribunal dès lundi après-midi pour le faire condamner et clamer le lendemain que trois étudiants ont des couteaux à cran d'arrêt. La manœuvre est déjouée en dernière minute seulement.

Lundi soir, des centaines de blessés, mais aussi des centaines d'arrestations. Plus d'une vingtaine de manifestants comparaîtront jeudi devant le Tribunal. Comme tous ceux qui se sont trouvés ainsi traînés devant les Tribunaux par le pouvoir contre lequel ils avaient osé se dresser, ils seront de véritables accusateurs et les véritables accusés seront le pouvoir, l'université croulante, le recteur Roche, la police et les

magistrats même qui prononceront la sentence. Car pas plus que les brutalités policières, la répression judiciaire ne fera reculer les étudiants.

Communiqués du B.N.

Le bureau National du Parti Socialiste Unifié constate que la seule réponse que le pouvoir a trouvée pour régler la crise universitaire est la répression policière brutale.

Il s'élève avec véhémence contre toutes les arrestations et en particulier celles de ses propres militants engagés dans les luttes étudiantes. Il s'indigne du maintien dans les locaux de la police de responsables syndicaux comme le Vice-Président de l'U.N.E.F.

Il appelle tous les socialistes authentiques à soutenir activement la riposte universitaire au lockout de Nanterre, de la Sorbonne, de la Faculté des Sciences et aux poursuites maintenues contre des étudiants.

Le Bureau National du P.S.U. s'affirme par là solidaire du Mouvement étudiant dont le point de départ a été la contestation de l'institution universitaire de Nanterre.

Ni les injures, ni les amalgames n'empêcheront la Gauche française d'exprimer son soutien total à ce mouvement.

Paris, le 4 mai 1968.

Le Général de Gaulle et son régime vieillissent de plus en plus mal. A quelques jours du 10^e anniversaire du 13 mai, l'ampleur de la révolte étudiante, le soutien qu'elle reçoit de la part de nombreux lycéens, chercheurs, enseignants, l'écho qu'elle rencontre dans toute la population, sont la preuve que ceux qui ont pour tâche de forger l'avenir de ce pays n'attendent plus rien d'un régime qui pour eux appartient déjà au passé.

L'Université du dialogue que prône M. Peyrefitte, c'est l'image d'un recteur qui se conduit en officier de police, c'est l'arrestation de responsables du syndi-

calisme étudiant coupables de tenir un meeting au sein de l'Université, c'est la répression policière et judiciaire brutale et aveugle. Comme les gouvernements de Rome ou de Bonn, celui de la V^e République entend répondre par la force aux problèmes que pose l'inadaptation des structures de l'Université. Aucune discussion n'est possible dans les circonstances présentes.

Le P.S.U. affirme sa solidarité avec les étudiants de l'U.N.E.F. et les enseignants du S.N.E.Sup. La révocation du recteur Roche, la libération immédiate des étudiants emprisonnés, l'arrêt de toute procédure disciplinaire à l'Université, constituent des exigences préalables.

Ensuite, mais ensuite seulement, pourra s'ouvrir la discussion sur l'organisation d'une Université d'un type nouveau dans ses structures et son contenu.

Paris, le 6 mai 1968.

